

Qui a choisi le soldat inconnu ?



Le 11 novembre 2018, c'est le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, avec hommage de rigueur au soldat inconnu. L'idée de ce symbole est née en France à la fin du conflit. À l'automne 1920, nos voisins d'outre-Manche annoncent organiser la commémoration du soldat inconnu... britannique. Pour l'opinion française, il est inacceptable qu'en France rien ne se passe. Une campagne de presse relate le chagrin de milliers de familles qui pleurent leurs disparus dont on n'a jamais identifié le corps. Quelques jours avant le 11 novembre, les députés adoptent à la hâte une loi et déterminent qu'un anonyme reposera sous l'Arc de Triomphe. On a donné l'ordre aux généraux de « faire exhumer le corps d'un militaire dont l'identité n'a pas pu être établie » dans huit régions du front. Reste à savoir comment désigner celui qui représentera tous les autres pour l'éternité parmi ces huit élus. La charge en revient à un jeune soldat d'infanterie, Auguste Thin. Serré dans un uniforme tout neuf, il est muni d'un bouquet d'œillettes blancs et rouges qu'il doit poser sur l'un des huit cercueils. Son régiment est le 132e. Les chiffres 1, 3 et 2 additionnés font 6. Au sixième cercueil, il s'arrête. Une plaque de cuivre y sera apposée avec ces mots : « Ici repose un soldat français mort pour la patrie ».

*d'après Ça m'intéresse Questions & Réponses,
août-octobre 2018*